

DISCOURS DE SIR LOMER GOUIN

Messieurs les Présidents,
Messieurs,

Au nom de mes collègues du ministère et en mon nom personnel, je salue la foule si nombreuse des bons libéraux que je vois ici présents. Je salue les représentants des associations libérales et les clubs ouvriers dont le concours nous a été si précieux dans le passé. Je salue tout particulièrement la vaillante députation libérale qui, au cours des quatre dernières années, a servi la province avec fidélité, honnêteté et intelligence.

Comme vous le savez, c'est la troisième fois que le gouvernement que j'ai l'honneur de présider soumet son administration au jugement du peuple. Le 8 juin 1908 et le 15 mai 1912, le corps électoral nous a donné un témoignage éclatant de sa confiance et j'ai la conviction qu'il nous renouvelera généreusement cette confiance le 22 mai prochain parce que nous la méritons.

Sans plus d'enthousiasme qu'il ne faut pour la phrase, mais ayant au cœur la fierté de l'action, ce n'est pas avec de belles paroles et de mirobolantes promesses que nous retournons devant les électeurs ; c'est avec la réalisation du programme que nous nous étions tracé en 1905. Les réformes que nous préconisions alors étaient nombreuses ; "trop nombreuses peut-être pour que le gouvernement en accomplisse jamais la moitié", disait la presse conservatrice. Or, nous croyons avoir fait mieux ; nous avons conscience d'avoir fait davantage. Aussi, n'avons-nous aucune raison de craindre le verdict populaire. S'il en est qui le redoutent ce verdict, ce n'est pas dans les rangs du parti libéral qu'il faut les chercher.

LA RAISON DES ELECTIONS

L'article 115 des Statuts réfondus décrète que la durée de chaque assemblée législative est de cinq ans, mais il laisse au lieutenant-gouverneur le droit de la dissoudre plus tôt, s'il le juge à-propos.

Nous avons demandé à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de vouloir bien dissoudre les chambres, afin que nous puissions soumettre à l'approbation des électeurs notre administration des quatre dernières années et particulièrement les résultats de la politique que nous avons adoptée, en 1912, relativement à nos chemins ruraux. Aux dernières élections, nous nous sommes fait autoriser à dépenser une somme de \$10,000,000 et plus si nécessaires pour l'amélioration de notre voirie. Le montant que nous avions fixé en premier lieu est devenu insuffisant, nous avons déjà mis au-delà de \$8,000,000 à la disposition des municipalités, nous avons payé plus de \$4,000,000 pour la construction des routes nationales.